26me Année N° 5340 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Vendredi 2 Juin 1882

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :

Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Lafitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue d'Havré, 25.
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 1er JUIN 1882

Bulletin du Jour

L'interpellation adressée au gouvernement par M. Delafosse sur la question égyptienne devant la Chambre a lieu ce soir. Elle vise surtout, paraît-il, l'intervention turque. En fait, elle peut se résumer dans le dilemme posé par la *République française* : ou il faut maintenir l'indépendance de l'Egypte, en interdire l'approche aux commissaires aussi bien qu'aux troupes du sultan; ou il faut nous préparer à faire face en Afrique au plus redoutable soulèvement qui se soit produit. Et tout cela, dit l'organe opportuniste, parce qu'on aura eu peur de débarquer à Alexandrie quelques compagnies d'infanterie de marine. (La *République française* suppose-t-elle que M. Gambetta *lui-même* aurait pu monter à la tribune et obtenir dans cette circonstance des subsides et des hommes pour compléter l'aventure de Tunisie ?) Mais nous citons :

« En perdant l'Egypte, car la livrer au Turc c'est la perdre, nous perdons en outre notre influence dans la Méditerranée. Au delà de Gabès, on cessera de compter avec nous. L'Angleterre, qui est si loin de la Méditerranée, y possédera Gibraltar, Malte, Chypre; elle aura la haute main sur le canal de Suez, jusqu'au jour où la dislocation de l'empire ottoman lui donnera bien plus et bien mieux. Ce jour-là, condamnés à une irrémédiable décadence, nous nous demanderons s'il ne faut pas évacuer Constantine et Oran pour nous concentrer à Alger...

La *République française* se montre désolée de cette perspective qui lui fait entrevoir la perte de l'alliance anglaise et des droits certains qui nous avaient été reconnus en Egypte avant le Congrès de Berlin, et de notre influence légitime sur une mer dont nous possédons 1,200 lieues de côtes. Notre pays va tomber au rang de dernière ou avant-dernière grande puissance, « par un « qu'il aura accordé sa confiance à un « ministère imprévoyant, irrésolu, incapable. »

Cette fois, tous les voiles sont déchirés et la guerre est déclarée entre le chef de l'ancien cabinet du 14 novembre et son successeur. Les amis de M. de Freycinet lui prêtent l'intention d'être fort agressif à l'égard de M. Gambetta et de le rendre responsable des difficultés actuelles, particulièrement de la tension des rapports avec la Turquie. Le président du conseil, sachant la répulsion qu'aurait la majorité pour toute entreprise belliqueuse, compte sur ses sentiments pour obtenir un ordre du jour de confiance. Il irait jusqu'à dire à la Chambre qu'il ne reste plus que deux solutions : l'envoi d'un corps de débarquement ou une conférence. Il ne doute pas de la réponse de la Chambre.

Au conseil des ministres qui a eu lieu hier matin, on aurait conclu à la nécessité de saisir immédiatement le *Foreign Office* d'une proposition tendant à la réunion d'une conférence européenne. Tout l'intérêt de la question égyptienne réside donc actuellement dans les résolutions qu'arrêtera le gouvernement anglais. On pense que le cabinet de la reine acceptera cette solution. La dépêche qui présente comme probable l'intervention de l'Italie doit être considérée, paraît-il, comme de pure fantaisie.

En Egypte, le départ d'un commissaire turc, d'abord signalé, puis démenti par l'*Agence Havas*, a été formellement annoncé au khédive par M. Malet. Quant à Arabi, qui ne cessait, depuis sa rentrée aux affaires, d'annoncer qu'Halim allait être investi par la Porte des fonctions khédivales, il a changé de langage en apprenant que le commissaire ottoman avait ordre de l'envoyer à Constantinople pour y rendre compte de sa conduite. Tout le respect qu'il professait pour l'autorité du sultan est tombé du coup, et il a déclaré qu'il n'obéirait pas aux ordres du commissaire et qu'il y résisterait par la force.

Les troubles du Caire, les troubles du quartier Latin, ont causé une perturbation profonde dans la cervelle de pas mal de gens. C'est ainsi que les uns s'imaginent que Kames-Casse-tête, comme l'appelle Rochefort, va remplacer en Egypte Tewfik-Pacha, tandis que d'autres regardent comme prochaine la nomination à la préfecture de police d'Arabi, ce Warwick des khédives.

Nos confrères de l'*Événement* ont été particulièrement frappés, et les fantaisies originales que leur inspire l'émeute du quartier, laissent bien loin derrière elles les excentriques confusions entre Arabi et M. Camescasse. Ainsi, ils ont découvert que le « parti clérical » était sinon le principal auteur, du moins l'instigateur des scènes tapageuses de samedi. Et l'*Événement* indique le « repaire » où se trament les « menées cléricales. » C'est rue de Vaugirard ! Mais il n'a pas tout dit, et nous sommes heureux de lui venir en aide en lui permettant par nos renseignements particuliers de compléter son ingénieuse découverte. C'est encore le parti « clérical qui a fait échouer M. Magnier, rédacteur en chef de l'*Événement*, aux élections législatives dans les Alpes-Maritimes ; c'est ce parti qui, après avoir ordonné, il y a onze ans, l'assassinat de cinq jésuites et de M. Bonjean, a soudoyé les communards pour manifester au Père-Lachaise ; c'est ce parti qui a décidé M. de Freycinet à accepter l'intervention turque, après l'avoir poussé à déclarer qu'il y était absolument contraire, et c'est le parti clérical — est-ce assez machiavélique ? — qui a déterminé la majorité à voter la loi sur l'enseignement primaire, et le conseil municipal de Paris à expulser des écoles les christs et les statuettes de la Vierge. Nos renseignements sont aussi exacts que ceux de l'*Événement*, et nous ne doutons pas que notre confrère ne se hâte de les répandre avec autant d'empressement qu'il en a mis à divulguer l'immixtion évidente, palpable, indéniable, du parti clérical dans les émeutes du quartier Latin. Et dire que M. Camescasse ne s'en doute pas ! Ah ! si M. Magnier était préfet de police !...

LA DIFFAMATION OFFICIELLE.

Nous n'en finirions pas si nous voulions signaler chaque jour les abus de pouvoir scandaleux auxquels se livrent en province les représentants du gouvernement, protégés par les complaisances coupables du Tribunal des conflits.

Nous taisons ces faits, dont la plupart sont tout simplement ridicules.

Mais il en est que nous devons placer sous les yeux de l'opinion publique, afin qu'elle juge, comme ils le méritent, certains hommes qui abusent lâchement de leur situation officielle pour diffamer ceux qui ont la mauvaise fortune de compter au nombre de leurs administrés.

Dans ce musée peu recommandable, le préfet du Finistère nous paraît avoir droit à une place d'honneur.

Il vient d'ordonner la fermeture d'un cercle catholique de son département, et nous détachons de son arrêté, le motif suivant, dont il est facile de saisir l'importance :

« Considérant qu'au mois de mars dernier, les membres de ce comité ont, *par des dons, promesses ou menaces*, voulu détourner un certain nombre de peres de famille d'envoyer leurs enfants à l'école communale laïque, et que depuis lors ils se livrent à *des critiques injurieuses* contre les actes du gouvernement de la République et notamment contre l'application de la loi sur l'enseignement obligatoire.....»

Si les faits invoqués par le préfet sont exacts, il fallait traduire les coupables en police correctionnelle.

Le Code pénal a prévu et puni très-rigoureusement les tentatives de coercition et de corruption des consciences. Il a voulu assurer la liberté individuelle du travail et de la religion.

Pourquoi le Préfet n'a-t-il pas requis le Parquet de mettre l'action publique en mouvement contre le comité de patronage de ce cercle, qui violente la conscience, et menace les citoyens qu'il est impuissant à corrompre ?

Pourquoi surtout avoir attendu du mois de mars au mois de mai pour assurer la répression de faits aussi coupables ?

Pourquoi ?

Parce que ces faits sont inexacts, et qu'il est infiniment probable que M. le Préfet du Finistère les a trouvés dans son imagination fertile, après les plus laborieuses méditations.

Car si ces faits étaient vrais, il fallait, comme nous venons de le dire, poursuivre leurs auteurs.

S'ils sont inexacts, M. le Préfet du Finistère s'est rendu coupable d'un délit de diffamation, en accusant plusieurs citoyens d'actes de nature à porter atteinte à leur honneur et à leur considération.

Que les diffamés poursuivent, va-t-on me répondre.

Qu'ils s'en gardent bien.

Ils se heurteraient à un arrêté de conflit. Le Tribunal déclarerait que le diffamateur a agi dans l'exercice de son mandat *officiel*, et maintiendrait l'arrêté.

Nous vivons à une époque de corruption gouvernementale où tout est permis aux hommes du pouvoir, que le servilisme de certains magistrats de l'ordre administratif rend invulnérables.

Ils peuvent dans certaines villes, par exemple, autoriser la création de cercles collectivistes, dont le but avéré est de préparer la revanche de 1871, et la liquidation sociale.

Il leur est loisible de témoigner leur sympathie aux réunions maçonniques, d'où partent en guerre contre toute croyance religieuse tous ceux que leurs vœux relient au Grand-Orient ou au rite écossais.

Et usant du même pouvoir dictatorial et excessif, d'un trait de plume, ils dissolvent ces cercles paisibles, où l'ouvrier catholique vient le dimanche se reposer de ses labeurs quotidiens, sous le patronage d'hommes connus pour leur haute honorabilité, leurs sentiments d'ordre et leurs croyances religieuses.

Protection aux fauteurs de révolutions, à tous ceux qu'une haine aveugle de tout frein moral et religieux réunit : — guerre à outrance à l'ouvrier qui, le dimanche, préfère l'église au cabaret, et la parole de son curé aux déclamations révolutionnaires, tel est le programme du pouvoir exécutif.

Comme il faut enlever, coûte que coûte, toute influence aux protecteurs de l'ouvrier catholique, il y aura des préfets pour déverser l'injure et la diffamation sur les citoyens paisibles, qui estiment que la morale du Christ est supérieure à celle des loges maçonniques.

Et cette diffamation est d'autant plus criminelle, qu'elle échappe à la répression que mérite tout délit.

PIERRE SALVAT.

LE PRINCE NAPOLÉON

Le Prince Napoléon, fils du roi Jérôme et de la princesse Sophie de Wurtemberg, habite un entresol de l'avenue d'Antin, à deux pas du Rond-Point des Champs-Elysées. L'antichambre est petite et assez obscure, elle donne accès sur deux salons réunis par une porte à deux battants : les tentures, l'ameublement sont rouges, un tapis noir avec de grandes palmes rouges recouvre l'appartement. Tout autour du premier salon et sur des socles de marbre, huit bustes de Canovas représentant Napoléon Ier enfant, à Brienne, à Toulon, général de la République, premier consul, Empereur, captif à Ste-Hélène. Dans l'autre salon, deux portraits, l'un de la princesse Clotilde, fille du roi Victor Emmanuel que le prince a épousée en 1859, l'autre de madame Lœtitia, cette mère prévoyante et économe qui, voyant Napoléon distribuer les trônes de l'Europe à ses frères, disait : « Qui sait si plus tard je ne serai pas obligée de donner du pain à tous ces rois ?. »

Mais la véritable curiosité du Salon, c'est une immense vitrine qui contient les reliques des Napoléon, les insignes royaux, le casque à cimier du roi Jérôme, les armes de l'empereur : ici le sabre de Marengo, là le poignard en fer sur lequel les deux fils de la reine Hortense, Napoléon III et son frère ont, en 1831, prêté serment aux carbonari italiens; au centre, un des chapeaux de Ste-Hélène, sans galon, sans cocarde. Ces souvenirs sont vivants, ils parlent le plus clair des langages : ils disent un ensemble de splendeurs et d'infortunes, une race qui touche à la puissance suprême et qui demeure toujours aussi près du trône que de l'exil. C'est la synthèse des Napoléon sous verre, allant du sabre de Marengo au poignard en fer, avec le chapeau de Ste-Hélène comme enseignement.

Le prince est né en 1822, il va avoir soixante ans. Il est plus grand que son père et que son oncle : les traits accentués et comme taillés dans le marbre, les yeux noirs, perçants, un peu durs, la tête presque chauve, le teint jaune, couleur de cire. L'ensemble, plein de force et de relief, rappelle certains camées de l'empereur Tibère; les lèvres, très-fines, le feraient accuser de cruauté par un disciple de Lavater; il a la figure de son tempérament, une figure hautaine, impérieuse, inflexible.

Sa voix est bien timbrée et métallique : le prince martèle ses paroles comme M. Buffet à la tribune, mais avec plus de rapidité, de véhémence. Ce n'est pas un causeur c'est un *exposeur* ; il dédaigne les concetti, n'attache aucune importance à l'esprit. Son style, c'est sa conversation, bizarre, heurté, souvent incorrect, mais énergique et original, sa parole, claire, précise, parfois brutale, frappe aussi nettement la pensée que le balancier la médaille. Il est très impatient, mais il ne tient pas rigueur : il disait naguère à un de ses amis : « Vous êtes très-intelligent, mais vous avez l'esprit faux. « Monseigneur, répondit celui-ci, permettez-moi de vous retourner le compliment. » Son Altesse sourit et ne fâcha point.

La ressemblance physique avec Napoléon Ier est frappante ; ses partisans le savent bien, et pour convaincre les électeurs, certains ont l'habitude de montrer ensemble les photographies de l'oncle et du neveu. La ressemblance s'arrête-t-elle là ? Quelqu'un me disait récemment : « Le prince a les défauts des qualités du premier empereur. Le fils du roi Jérôme a le mépris de la morale, le dédain de la liberté, de la justice : il aime à secouer devant le peuple des mots sonores et vides : ces mots de révolution, de démocratie, dans sa bouche, c'est en quelque sorte la capa dont se sert le toréador pour exciter le taureau. Le Prince est un en cas de la Révolution. »

Mais Napoléon Ier avait du génie, il était soldat, conquérant, son neveu n'a que du talent et il manque du prestige militaire, cette qualité fondamentale des Césars. Son cousin a pu l'improviser général de division, il n'a jamais pu faire de lui un soldat. En partant pour Sébastopol, il disait : « Nous allons faire de l'histoire, bonne ou mauvaise. » Le commencement fut bon, et la fin au moins médiocre : le prince fit son devoir et chargea courageusement à la bataille de l'Alma, mais bientôt, ennuyé des longueurs du siège, impatient de toute règle et de toute discipline, brouillé avec les généraux dont il critiquait amèrement les plans et les opérations, il quitta brusquement l'armée. Voici à ce propos un détail peu connu : il alla trouver le maréchal Canrobert et lui demanda la permission de repartir pour la France; le maréchal le lui défendit formellement, à cause du mauvais effet que ce départ ne manquerait pas de produire dans les rangs de l'armée française. Alors il parut se raviser, et déclara qu'il avait besoin de passer huit jours à Constantinople : le général en chef ne crut pas pouvoir s'opposer à cette absence, une fois à Constantinople, le prince écrivit à l'empereur et obtint son rappel d'office.

Plutôt lâcheur que lâche, dit alors le duc de Morny. Ce retour précipité produisit l'impression la plus pénible et valut au prince une véritable auréole d'impopularité, qui se traduisit par de nombreux quolibets : son rôle effacé dans la campagne d'Italie, sa conduite à l'égard du duc d'Aumale, n'étaient pas de nature à modifier l'opinion publique; elle jugea sévèrement celui que M. About appelait : un César déclassé. Ses discours au Sénat, ses opinions anti-religieuses, ses compromissions radicales, ses coups de boutoir contre la Cour des Tuileries, l'impératrice et son entourage, contribuèrent à accroître cette méfiance. Il vivait isolé, solitaire et frondeur, se dédommageant par des intempérances de langage, par ses dîners gras du Vendredi Saint, par de longs voyages en Europe et dans la direction du Pôle Nord.

Il considérait l'Impératrice comme son mauvais génie, et de son côté celle-ci lui avait voué une haine d'Espagnole. On lui a prêté un bien joli mot qui fit du bruit autrefois. Le prince impérial demandait à sa mère quel *différence il y* avait entre un accident et un malheur. « C'est bien simple, répondit-elle ; suppose que le prince Napoléon tombe dans la Seine, c'est un accident; on l'en retire, c'est un malheur. »

Devenu le chef du parti impérialiste, le prince est resté à certains égards un solitaire, un indépendant : après la mort si tragique du prince impérial dans le Zoulouland, ses plus intimes amis lui conseillaient de se rapprocher de l'ancien parti bonapartiste, de lui faire des avances. « Il viendra bien à moi, dit-il avec hauteur. » Il se trompe, et l'on peut avancer que, grâce à ses excentricités, il est un des fondateurs de la troisième République : Un bonapartiste conservateur faisait naguère cette réflexion spirituellement méchante : « Prions Dieu qu'il daigne enfin lui ouvrir ou lui.... fermer les yeux ! »

Le prince n'a pas une grande fortune, deux cent mille livres de rentes au plus, mais il la gère avec une économie qui, aux yeux de bien des gens, le fait passer pour avare. Il a la passion de l'ordre, et se montre méthodique, minutieux dans la dépense. Sous le second Empire, alors qu'il recevait une dotation annuelle de trois millions, les boîtes d'allumettes du Palais-Royal avaient leur numéro d'ordre. Ses déjeûners durent dix minutes à peine : comme tous les Napoléon, il mange très-vite, et il a une gastralgie qui l'oblige à faire usage du pain de gluten. Ses dîners du dimanche, où figurent douze ou quinze convives au plus, sont servis avec simplicité et bon goût; on sent que chez lui le repas est un prétexte à conversation. Il a l'habitude de mâchonner constamment une feuille et fume du tabac d'Orient.

Doué d'une intelligence très-compréhensive, peut-être trop porté à généraliser, le prince est intellectuellement organisé au rebours d'un sceptique ; il a des brusqueries étranges et des duretés de parole qui se supportent malaisément : c'est avant tout un doctrinaire impérialiste, plutôt un dogmatique qu'un homme d'action. Il lit beaucoup et n'a pas d'auteurs favoris en dehors de Napoléon Ier, dont il étudie sans cesse les œuvres. Un de mes amis me racontait qu'il lui avait récité par cœur tous les articles du Concordat. Très instruit d'ailleurs et parlant la plupart des langues européennes : en littérature, ce n'est pas un délicat, c'est un *avaleur* ; en économie politique, il se montre ardent libre-échangiste; en philosophie, il semble déiste. Ce qu'il hait avant tout, ce sont les blancs et les prêtres. Quelquefois, dans de rares moments d'abandon, il explique ses préjugés : « Que voulez-vous, dit-il alors, ma sœur et moi nous avons grandi dans la persécution ; nous avions alors deux ennemis, l'uniforme bleu des Autrichiens et la robe noire du prêtre : ce pli est resté dans notre esprit. »

Ce dont il se préoccupe avant tout, c'est de ne pas passer pour un sous-Chambord et de rester en France : de là sa lettre d'approbation des décrets du 29 Mars contre les congrégations ; on lui attribue ce mot présomptueux : « Ma lettre, c'est l'Empire. » Et attendant, beaucoup d'anciens bonapartistes et des plus connus, ont rompu avec lui, beaucoup ont dû lui répéter la réponse du duc de Choiseul au Dauphin : « Monseigneur, je puis avoir le malheur d'être votre sujet, mais je ne serai jamais votre serviteur. »

En politique, le prince est un fataliste, la solution napoléonienne lui semble devoir résulter de certaines circonstances imprévues, il compte sur les fautes des républicains, sur les courants démocratiques, dédaigne les manœuvres parlementaires, ne s'occupe pas de plaire aux individus et essaie de préparer l'adhésion du suffrage universel. Il rappelle souvent l'exemple de Cavaignac et de Dufaure en 1848 : « Ils avaient pour eux le pouvoir et la bourgeoisie, dit-il, ils arrêtaient les malles-postes, et nous avons obtenu 4,500,000 voix. Alors, tout le monde jetait la pierre à mon cousin, comme on fait aujourd'hui pour moi. » A l'entendre, il ne veut pas arriver par un coup de force et quelqu'un m'a rapporté le motif qu'il donne. « On peut faire tout ce qu'on veut avec des baïonnettes, excepté s'asseoir dessus. » Il ne parle pas de ce qu'il ferait s'il arrivait au pouvoir, mais ses amis estiment qu'il serait très-autoritaire et anti-parlementaire. « J'aurai, disait-il, les institutions les plus démocratiques, que je ferai appliquer par les conservateurs : j'arriverai malgré les bourgeois et je gouvernerai avec eux. » On raconte encore que tout récemment quelqu'un lui demandait s'il ne comptait revenir que comme Empereur ; il se retourna alors vers les bustes qui entourent son salon et fit cette réponse laconique : « Il y a là autant de Napoléons républicains que de Napoléons empereurs. »

J'ai essayé aujourd'hui d'esquisser la physionomie du prince Napoléon ; il restera à l'étudier dans sa famille, dans ses amis ; ce sera, si vous le voulez bien, lecteurs, l'objet d'un second article.

ALCESTE.

UN JOLI QUESTIONNAIRE

Les Belges sont en ce moment en pleine lutte électorale. Ça leur est une occasion de poser aux candidats qui se présentent à leurs suffrages pour la Chambre des représentants ou le Sénat, ce qu'ils appellent « des questions politiques. »

Pour le quart d'heure, tous les individus *qui se mettent sur les rangs* pour être députés ou sénateurs, sont tenus à subir un interrogatoire de libres-penseurs implacables.

Voici, d'après une feuille belge, un échantillon de ces curieux examens de conscience :

« Avez-vous été marié à l'église ?
» Vos enfants ont-ils été baptisés ?
» Ont-ils fait leur première communion ?
» *Avez-vous été enterré civilement ?* »

LETTRE DE PARIS

(Service particulier)

Paris, 31 mai 1882.

M. le Rédacteur en chef,

Le ministère se meurt, mais il ne veut pas qu'on le sache. Vous avez vu parfois des gens bien malades qui n'ont plus, que le souffle, qui sont incapables de monter un escalier et font les fanfarons de santé : « Bah, disent-ils, lorsqu'on les engage à se soigner, ce n'est rien : un peu d'anémie, une bronchite passagère, on ira aux eaux cet été et il n'y paraîtra plus; mais le coffre est excellent, regardez nos bras, tout ces muscles, le tient frais, la poitrine sonne comme un soufflet de forge. » A vrai dire, les bras sont décharnés, le visage a les couleurs des phtysiques, la poitrine râle et le malade se tient à peine debout, mais il a la volonté de vivre, et il s'imagine, avec Gœthe, qu'on ne meurt que quand on le veut bien.

Voilà sans rien farder, l'état de notre ministère, et c'est d'un député républicain centre-gauche, M. A., que je tiens ce bulletin de santé : notez que ce député compte parmi les amis les plus énergique du cabinet, et que, tout récemment, il a contribué à le tirer d'un mauvais pas. D'ailleurs il le soutient faute de mieux ou crainte de pis, et hier, dans la galerie des Pas-Perdus, il me contait en ces termes ses déceptions et ses mécomptes :

« Je vais, l'autre jour, trouver le garde des sceaux Humbert : « Mais enfin, mon cher ministre, lui dis-je, ces projets contre l'inamovibilité de la magistrature ne tiennent pas debout. C'est de la désorganisation à outrance, c'est une œuvre de rancune et de basse vengeance ; j'espère que vous n'y prêtez pas les mains ! — Cher ami, répond-il, en levant les bras au ciel, je le sais aussi bien que vous ; mais quoi ! il faut vivre, et pour cela avaler des matelotes de couleuvres, je ferai de mon mieux, seulement la Chambre a le prurit des réformes, elle va comme un jeune cheval échappé, et à l'exemple de don Quichotte, elle prend des galériens pour des innocents, des moulins à vent pour des géants, une servante d'auberge pour une incomparable princesse. Aimez-moi et plaignez-moi ! »

Une autre fois, j'aborde Goblet et lui dis à brûle-pourpoint : « en vérité, mon cher, quelle fureur de décentralisation vous possède ? Pourquoi des conseils cantonaux ? Pourquoi une nouvelle loi municipale ? Pourquoi surtout ce projet de constituer une mairie de Paris ? Vous voulez donc vous mettre tous dans la gueule du loup ! — Mon cher, réplique le ministre de l'intérieur, il faut bien amuser la galerie ! je n'ignore pas que la mairie de Paris serait un gros danger, mais que voulez-vous ? Freycinet l'a promise afin d'être nommé sénateur de la Seine, et notre président du Conseil, homme de beaucoup d'esprit, ferait brûler une forêt pour se faire cuire un œuf à la coque. Au reste, rassurez-vous, il y a dans le ministère une minorité qui ne veut point de la mairie de Paris, et la question va être enterrée, car si nous insistions, Léon Say et Ferry nous planteraient là tout net. »

Et puis, ajouta M. A..., il ne faut pas oublier que ces messieurs sont toujours hantés par le spectre Gambettiste ; sans cesse ils se demandent comment ils peuvent s'y prendre pour réduire à l'impuissance Gambetta, lui ôter tout moyen de regagner sa popularité ; la moitié des bêtises qu'ils commettent viennent de cette crainte. Voilà le général Billot ; ne vous imaginez pas que ce ministre de la guerre soit partisan du service de trois ans : mais son prédécesseur, le général Campenon, commis du Grand Vizir opportuniste, a présenté un projet en ce sens; vite, il propose un contre-projet qui préconise le service de trois ans. Et tout le temps comme cela !

Parfait, mais alors, objectai-je, nous assistons un vrai steeple-chase d'insanités. Dans les concours, dans les fêtes, on donne le prix à celui qui a le mieux grimpé au mat de cocagne, amène les plus beaux animaux, fait la plus rare découverte. Dans le concours parlementaire, la Chambre décerne le prix non au plus sage, au plus habile, mais au plus imprudent, à celui qui flatte le mieux ses caprices, ses bas instincts.

Ce qu'il y a de sûr, interrompit mon député, c'est que le ministère ne gouverne pas, qu'il est est gouverné par les députés, qu'il est remorqué au lieu d'être remorqueur, et qu'à part Léon Say, tous ses membres reçoivent l'impulsion au lieu de la donner. Que diriez-vous d'un laboureur qui attellerait ses bœufs, derrière la charrue, non devant ? Comment voudriez-vous que le carosse gouvernemental pût marcher dans de telles conditions.

On dit que dans ce ministère tricéphale la discorde a jeté sa pomme, et qu'il s'y passe de scènes dignes de ces mauvais ménages qui soupirent après le divorce ?

Vous m'en demandez trop; en tout cas, voilà Freycinet très-ébranlé par ses mésaventures en Egypte et son attitude maladroite à l'égard de Léon Say. La Chambre commence à le regarder d'un mauvais œil; or, vous savez que là où est la confiance de la Chambre, là est le pouvoir. Pas d'argent, pas de suisse ! pas de confiance, pas de portefeuille ! Je n'ai aucune prétention à la sorcellerie, mais, sans être magicien, je puis affirmer que beaucoup de mes collègues estiment qu'il y aura du nouveau d'ici un mois ou deux. Or un ministère réparé, replâtré, c'est comme un meuble qu'on a envoyé chez le tapissier : malgré l'habileté de celui-ci, il ne vous le rendra jamais aussi solide qu'auparavant.

Je vous entends : l'agonie a commencé, et elle se prolongera peut-être, mais sans dépasser l'année 1882.

Oui, le ministère n'ira pas beaucoup plus loin que la chûte des feuilles d'automne.

Fatal oracle d'Epidaure ! fis-je, en serrant la main de mon ami, qui me quitta pour entrer dans la salle des séances.

Veuillez agréer, etc.,

BIXIOU.

REVUE DE LA PRESSE

Nous avons annoncé hier la disparition du *Napoléon*, organe officiel du prince Jérôme, et nous devons constater que les grands organes de la presse bonapartiste se félicitent de cette mort comme d'un heureux événement.

Voici d'abord l'opinion de *Paris-Journal*, qui est la plus modérée, la moins enthousiaste, et peut-être aussi la plus juste :

Le journal le *Napoléon* poursuivait donc la plus impossible des chimères, sous forme de réconciliation du bonapartisme et de la république, et c'est de cette chimère qu'il est mort.

Est-ce la fin du parti bonapartiste ? disons-nous plus haut. Est-ce, au contraire, pour lui le signal d'une sorte de résurrection ? Est-ce une abdication latente du prince Napoléon, dont le fils aîné aura vingt ans le 18 juillet ? Nous posons ces questions avec franchise, sans avoir qualité pour les résoudre. Nous croyons seulement que l'abandon d'une voie fausse ne saurait être fatale au parti impérialiste.

Le prince Napoléon se voyait de plus en plus isolé. Sans méconnaître les mérites de M. Philis, de M. Darimon, de M. Gras (de Montpellier), et de deux ou trois autres demeures ses fidèles, il est certain qu'en se rapprochant de la république, qui ne lui sut aucun gré de ses avances, Son Altesse avait successivement éloigné presque tous les plus dévoués serviteurs de son nom. Nous en connaissons un, sans plus, que les séductions personnelles du prince, avec qui nous n'avons jamais eu, pour notre part, l'honneur d'échanger une syllabe, et l'obéissance au drapeau, retenaient quand même dans le giron d'une église de plus en plus restreinte. Mais il est évident que le parti s'émiettait.

Tout le monde connaît l'attitude guerroyante de M. Paul de Cassagnac. M. Raoul Duval avait disparu, nous dit-on, depuis longtemps. M. Pascal était errant. Son Altesse la princesse Mathilde cherche des consolations et des distractions dans les arts et dans l'exercice de sa souveraineté mondaine. M. le duc de Padoue vit retiré sous sa tente, et la conciliation faite homme, je veux dire : M. Charles Abbattucci, ne trouvait plus le placement de son zèle.

Le journal *le Napoléon* ayant vécu, il est permis de supposer que la pensée fatale de ralliement à la forme républicaine dont il était l'organe, va être bel et bien enterrée. Quelles seront les conséquences de cette tardive sagesse pour les destinées de la fraction du grand parti de l'ordre, que ces dernières années ont le plus éprouvée ? L'avenir le dira.

∴

Le *Petit Caporal* a la joie plus bruyante et il considère que la mort du Jérômisme est aujourd'hui un fait accompli, et que cette mort sera le point de départ d'un *renouveau* pour l'école dont M. Paul de Cassagnac est le chef :

Après l'*Ordre* et le *Peuple*, ces deux organes hybrides caressant tour à tour l'opportunisme et le jérômisme, le *Napoléon* disparaît.

Seuls restent debout le *Petit Caporal* et le *Pays*. Pourquoi ? C'est que le *Petit Caporal* et le *Pays* ont avec eux le parti impérialiste et que l'*Ordre*, le *Peuple*, et le *Napoléon* ne l'avaient pas.

Nous n'aurons pas le mauvais goût de piétiner sur un cadavre et de nous réjouir d'un événement que nous avions depuis longtemps prévu.

Nous nous contenterons de tirer de la disparition d'un journal qui n'était pas viable la seule conclusion qui nous importe, celle qui intéresse l'avenir du parti impérialiste.

Le *Napoléon* est mort et bien mort, et quand on nous dit qu'il suspend sa publication « pour des raisons d'administration intérieure », c'est bien inutilement qu'on cherche à égarer l'opinion publique.

Le *Napoléon* disparaît parce qu'il n'avait pas de lecteurs, parce que le parti impérialiste n'était pas avec lui.

Or, si le *Napoléon* n'avait point en lui les éléments de vitalité qui, seuls, assurent à un journal la durée, c'est que, il faut le dire hautement — et nous avons le droit de le constater — son patron, son chef, celui dont il soutenait les prétentions, dont il défendait les doctrines, le Prince Jérôme, était un chef sans soldats, un candidat sans partisans, un isolé dans le parti impérialiste.